

BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Par apprentissage ou Formation Initiale

Réforme 2025
BTSA ACS'AGRI



Objectifs

Le BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole a pour objectif de former de futurs professionnels agricoles. Il a pour objectif principal d'acquérir des savoirs et des savoirs-faire, de développer l'esprit de synthèse et d'acquérir des méthodes pour répondre à une problématique. Le BTSA intègre également une ouverture sur le monde social et professionnel ainsi que la construction d'un projet personnel et professionnel.

Aptitudes

- Conception et évaluation d'un projet
- Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet
- Organisation et communication

Compétences

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire et construire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- S'adapter et accompagner aux changements

Contenu de la formation

- **Enseignement général** : Technique d'expression et de communication, économie générale et d'entreprise, mathématiques appliqués, langue vivante, éducation culturelle, éducation physique.
- **Enseignement professionnel** : Comptabilité, gestion de l'entreprise, fiscalité, droit, techniques agricoles.
- **Découvertes pluridisciplinaires** : par les stages, les visites, les études de projets, les conférences

Durée : 2 ans

- 64 semaines en exploitation
- 39 semaines à l'établissement scolaire (CFA)
- Statut d'apprenti ou initial
- Délai d'accès: inscriptions possibles de janvier jusqu'au jour de la rentrée en septembre
- Alternance par période de 2 à 3 semaines

Prérequis / Mobilités d'accès

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : Bac STAV, Bac CEGA ou tout autre bac technologique ou professionnel.
- Les candidats respectant les critères précédents devront participer à un **entretien individuel**
- La maîtrise de la langue française est nécessaire.

Modalités d'évaluations / Diplôme

- **Diplôme d'État** délivré par le Ministère de l'Agriculture, niveau BAC +2 de niveau 5 obtenu à partir d'épreuves semestrialisées, validées par l'obtention de 120 crédits ECTS

Accessibilité

- Établissement accessible aux personnes en situation de handicap

Méthodes mobilisées

- Le partage des connaissances
- Intervenants professionnels
- Supports pédagogiques riches et variés

Vers quels métiers ?

- Exploitant agricole
- Conseiller technique (coopératives, groupements, entreprise privées)
- Conseiller d'entreprise (Chambre d'Agriculture, centre de gestion, ...)
- Animateur formateur (groupements de producteurs, établissements de formation)

Poursuite d'études

- Certificat de spécialisation
- Licence professionnelle
- Diplômes universitaires
- Une formation d'ingénieur